



PV 409 DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 novembre 2018

Présidente : François LOPEZ (présente) - **Vice-Président** : Arsène MEYER (présent) - **Secrétaire** : Sylvie PLATROZ

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs)

Membres du CD : Martine GRANOTTIER - Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Patrice ECHINARD

➡ COURRIERS RECUS

- **Courrier de MDA** en complément suite aux vols de portable lors du MATCH SATHONAY / MDA en coupe du Rhône en U15 - Deux dépôts de plaintes.
- **Courrier du FC POINT DU JOUR** sur l'ouverture des vestiaires à 13H 40 soit moins 1/4 heure avant la rencontre en coupe du Rhône contre AS CONFLUENCE. Lu et noté
- **Courrier de MEGINAND** sur la rencontrer MEGINAND / GRIGNY Seniors D1 Poule B du 01/11/2018 courrier transmis à la commission de discipline

➡ RAPPORT AUDITION DU 5 NOVEMBRE

Présent : Mr Martin PAZ AGUILAR

Excusés Mrs Joël MONTET et Mr AIT MAHIOUT Kamel

Mr PAZ reconnaît les manquements à la préparation de cette rencontre CASCOL / FC VENISSIEUX U15 D1 / du fait qu'ils ont joué sur des installations n'étant pas celle du CASCOL. Il s'engage à en parler aux prochaines réunions techniques du club. De plus une demande de formation des dirigeants va être demandée.

Pour ce qui concerne la rencontre CASCOL/ VAL LYONNAIS en U15, Mr PAZ convient que la réserve technique aurait du être posée sur le terrain et qu'il n'est nullement besoin d'aller aux vestiaires.

Seul l'arbitre prend les décisions et il est interdit de pénétrer sur le terrain même en tant que président. « Une demande de dirigeants de club sera faite par le CASCOL »

➡ RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- **Rencontre CHAPONNAY MARENNE / FC DE LIMONEST U20 D2** le club de CHAPONNAY manque un délégué, club amendé de 13€
- **Rencontre OLYMPIQUE DE BELLEROCHÉ / FC RENEINS VAUXONNE Séniors D3** : OLYMPIQUE DE BELLEROCHÉ dernier avertissement avant sanction concernant la tenue de vos spectateurs pendant les rencontres.
- **Rencontre DOMTAC FC/ ENTENTE DENICE LIMAS U17 D3** : RAS rencontre bien organisée.
- **Rencontre COLOMBIER SATOLAS FC1/ HAUTE BREVENNE F2 Séniors D3** : RAS rencontre bien organisée
- **Rencontre CORBAS 2 / CHAPONOST 2 Senior D3** : Pour le club de CORBAS : les remplaçants doivent porter une chasuble, le protocole de fin de match est non respecté, dernier avertissement avant sanction .Il manque un délégué de terrain, club amendé de 13 €
- **Rencontre TERNANT FC / UFSF TARARE Seniors D5** : FC TERNANT les remplaçants doivent porter une chasuble et il manque un délégué, le club est amendé de 13 €. Le délégué ne doit pas passer du temps à la buvette pendant la durée du match.

Pour le club de **USF TARARE** la tenue de l'ensemble des joueurs doit être identique et seul les dirigeants et remplaçants inscrits sur la feuille de match peuvent s'asseoir sur le banc, les enfants sont interdits et il est rappelé au coach que le coaching doit être fait en français



PV 409 DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

FORMATION NOUVEAUX PRESIDENTS CLUBS

Nous vous informons qu'il reste encore des places pour la formation des présidents de Clubs sur les sessions du 22 Novembre et 13 Décembre

Si vous souhaitez vous inscrire, transmettez un mail à la commission PSEM

Inscription pour le 6/11

- Mr BOULEKROUME Mohamed FC COIX ROUSSE
- Mr ANTOINE Sylvain AS GREZIEU LA VARENNE
- Mr COSTANZA Laurent USL FOOT

Inscription pour le 22/11

- Mr. SAUCILLON Patrick US MILLERY VOURLES

Inscription pour le 13/12

- Mr LEFEBVRE Didier DOMTAC (Annule inscription du 06/11/2018)

DEBAT SUR LA LAICITE L'IMPARTIALITE ET LA LUTTE CONTRE LES DESCRIMINATIONS

Réponse du club d'**AS BRON GRAND LYON** confirmant sa présence à cette formation en la présence de Mr BENIDIR et deux autres personnes.

Le club de **HTE BREVENNE** ne pouvant être présent, celui-ci est remplacé par le club de ST FORGEUX et qui sera représenté par Mr MAINAND

DISPOSITIF ETOILES

- **Courrier du club de CHAMBOST ALLIERES ST JUST** : noté présence de ce club pour la remise de ce trophée (souhaite récupérer les gilets jaune sécurité lors de cette remise)
- **Courrier du club de FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS** : noté présence de Mr PIERRE Alain